



Communication Financière

Conseil d'administration du 29 mars 2021

Le Conseil d'Administration de Delattre Levivier Maroc s'est réuni le 29 mars 2021, sous la présidence de M. Jean-Claude BOUVEUR, afin d'examiner l'activité de la société au terme de l'exercice 2020 et arrêter les comptes y afférents.

A la suite des tensions de trésorerie, la société a obtenu, fin 2019, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du tribunal de commerce de Casablanca. Ainsi le lancement des plans de reprise début 2020 ont permis un équilibre et la réalisation d'un résultat opérationnel positif au premier trimestre 2020.

Cependant cette tendance a été impactée négativement par la crise sanitaire limitant le déploiement des projets du aux mesures restrictives, ayant conduit plusieurs de nos clients à fermer certains chantiers, provoquant ainsi un ralentissement de l'activité de 66%.

Ainsi, les produits d'exploitation s'établissent à 138 MDH en 2020, en régression de -43% par rapport à 2019.

L'impact négatif de la baisse d'activité a été limité sur le résultat d'exploitation qui s'élève en 2020 à -73 MDH contre -138 MDH en 2019. Cette amélioration s'explique par la maîtrise des charges d'exploitation ayant enregistrées une baisse de 44%.

Le Chiffre d'Affaires consolidé 2020 est en baisse de -53% à 191 MDH contre 409 MDH en 2019.

Le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) est arrêté à -66 MDH en 2020 contre - 60 MDH en 2019.

Le conseil d'administration a décidé de soumettre les comptes à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. La date de cette Assemblée est prévue pour le 24 juin 2021 au siège de la société.